

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris d'accepter les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement est considérée comme un réabonnement, Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemins de fer d'Orléans. -- Service d'Été.

Table with 4 main sections: DE CAHORS A LIBOS, DE LIBOS A CAHORS, PRIX DES PLACES, and DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA. It lists various stations and their corresponding distances and prices for different classes of service.

Cahors, le 12 Janvier 1871

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Bombardement de Paris

Bordeaux, le 11 janvier, 12 heures 0 minutes, soir.

Intérieur à Prêts.

Le ballon Le Gambetta, parti hier soir de Paris, et tombé dans la Nièvre, près Clamecy, nous apporte les trois dépêches suivantes :

Au Gouvernement Bordeaux.

Le rapport militaire du 9 au soir dit: Plusieurs engagements ont eu lieu hier, vers Malmaison. Ce matin, l'ennemi a renouvelé pour la quatrième fois sa tentative contre maison Crochard et poste Carrières, à la gauche de Rueil.

Les abords du Panthéon et le 9e secteur ont reçu cette nuit beaucoup d'obus, dont plus de 30 du plus gros calibre. L'hospice de la Pitié a été atteint, une femme y a été tuée. Les malades d'une salle ont dû être évacués dans une cave. Le Val-de-Grâce a été également bombardé; l'ennemi semble prendre pour objectif les établissements hospitaliers de Paris.

Le bombardement continue sur les forts du Sud, il s'est fait aujourd'hui avec moins de violence que les jours précédents.

Des renseignements exacts équivalent à deux mille le nombre des obus tombés cette nuit dans l'intérieur de Paris. Quelques femmes et des enfants ont été tués ou blessés.

Les nouvelles apportées hier par un pigeon ont produit un effet immense. La population est animée plus que jamais du sentiment et de la résolution d'une résistance opiniâtre.

Commission déléguée à Sténackers directeur général Télégraphes et Postes.

Paris 10, 1 heure matin.

Enfin la neige disparue, un de vos pigeons nous est arrivé le 8 janvier au soir, apportant des dépêches officielles de la deuxième série, numéros 35, 36, 37 et 38, et les dépêches privées microscopiques de la page 1 à 63, de la deuxième série, et de 1 bis et 14 bis. Nous sommes heureux des bonnes et nombreuses nouvelles, apportées par votre messager.

Les nouvelles apportées par votre pigeon, et connues le 9 par les journaux, redoublent tous les courages. Vive la République!

Leveillé, chef cabinet administration télégraphique à Sténackers directeur général.

Paris, 10 janvier.

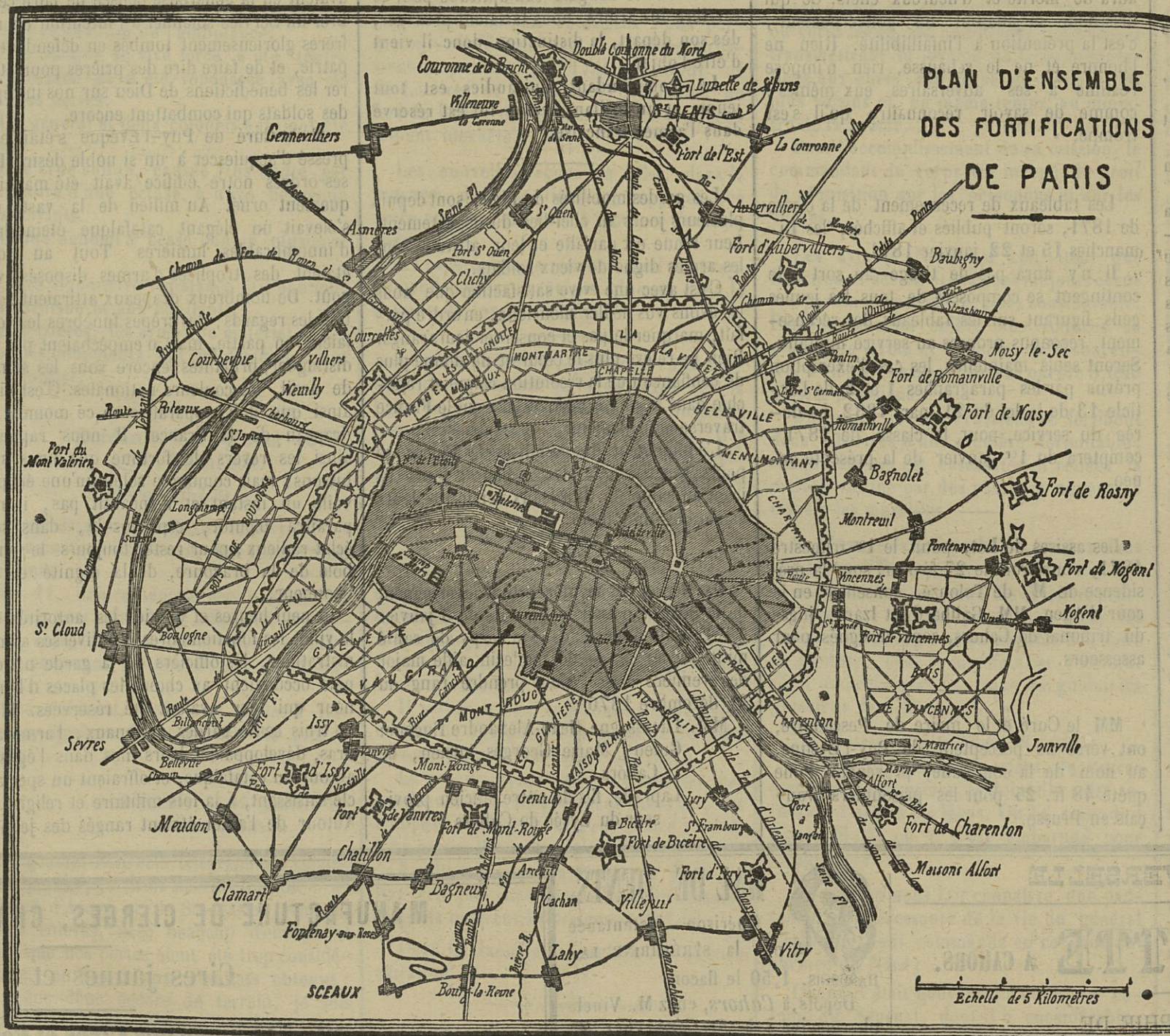
Bombardement affaibli, sauf pendant la nuit; obus nombreux sur le quartier St-Jacques, population rassemblée par heureuses

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS

AVEC LES NOUVEAUX OUVRAGES DE DÉFENSE DE 1870

Distance des forts extérieurs aux fortifications de Paris.

Table listing distances from Paris to various forts: Fort Mont-Valérien (5,300m), Fort de Bicêtre (1,500m), Fort de Noisy (3,850m), etc.



nouvelles de la Province, et plus de 30,000 dépêches privées, arrivées par votre pigeon. supporte l'épreuve sans broncher.

Le Gambetta vous porte des remerciements. Vive Paris! Vive Paris! Vive la France! Vive la République!

Bordeaux, le 11 janvier 1871, 3 h. 30 m. soir.

Les armées de Frédéric-Charles, et de Mecklembourg, ont redoublé d'efforts, hier dans leurs attaques, contre l'armée du général Chanzy. Pressées de tous côtés, nos colonnes ont dû se retirer sur les positions définitives, qui leur avaient été assignées à l'avance.

que, à Jupilles et Changé. Sur ce dernier point, la brigade Ribet, après une vive résistance de plus de six heures, a dû abandonner le village à l'ennemi. Nous avons fait des pertes sensibles, mais l'ennemi a plus souffert que nous, de l'aveu des prisonniers faits sur plusieurs points.

Le Général Bourbaki a télégraphié cette nuit :

La nuit dernière a été passée à expulser l'ennemi de celles des maisons de Villersexel, dont il nous disputait encore la possession. Ce matin, les derniers ennemis évacuaient cette ville, ou se constituaient prisonniers. Tous ceux qu'on m'a emmenés jusqu'à présent, sont de nationalité Prussienne. A plus tard des détails circonstanciés, sur l'enlève-

ment des positions que j'avais prescrit d'occuper.

Nous recevons à l'instant des nouvelles de Paris, par ballon Képler, tombé ce matin à Laval, 11 heures.

Paris, mardi, 11 heures soir.

Rapport militaire dit :

Reconnaissance faite sur avant-postes Prussiens, avoisinant railway Strasbourg. Nos troupes assaillies par fusillade, chargèrent baïonnettes ennemi qui s'enfuit. Maisons occupées par Prussiens, continuant à tirer, refusant se rendre, furent minées; Prussiens sautèrent avec maisons. Avons eu 7 blessés.

Autre reconnaissance, faite simultanément

vers Clamart, pour détruire travaux ennemis à Moulin-de-Pierre: Opération complètement réussie. Nos troupes qui ont ramené quelques prisonniers, ont eu un mort et 3 blessés.

Bombardement continue aujourd'hui, moins violent contre forts Vanves, Montrouge, mais plus violent contre fort Issy. les 5e, 7e, 8e et 9e secteurs ont reçu quelques obus. Nos batteries ripostent vigoureusement. Journal officiel dit: Pendant nuit Dimanche Lundi, obus Prussiens ont atteint plusieurs Hôpitaux, ambulances, Ecoles, Musées, Eglise St-Sulpice, Sorbonne, Val-de-Grâce, nombreuses maisons particulières.

Renseignements particuliers :

On entend ce soir violente canonnade, on assure Prussiens recommencent envoyer obus à toute volée, sur quartier rive gauche.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Lot,

E. BÉRAL.

La Commission des Barricades

République Française.

Liberté, Egalité, Fraternité.

Citoyens,

Dès que l'ennemi s'est présenté sous les murs de Paris, et pour faire face à toutes les éventualités du siège, une commission des barricades a été officiellement constituée.

Cette commission s'est aussitôt mise à l'œuvre; elle a fortifié les abords intérieurs de Paris et déterminé les points sur lesquels les barricades devraient être élevées en cas d'attaque de vive force.

A ces opérations devait se limiter le rôle de la commission des barricades tant que les Prussiens se bornaient à investir Paris.

Aujourd'hui que l'ennemi semble vouloir prendre l'offensive, la prévoyance de la commission des barricades est tenue à d'autres devoirs. Si improbable que soit le succès d'une tentative sur nos remparts, il importe d'éviter toute surprise, et de prendre à l'avance toute précaution utile. Il importe que tout le monde le sache : derrière les forts, protégés par le courage de l'armée et de la garde nationale mobilisée, derrière les murs, gardés par la constance de la garde nationale sédentaire, les Prussiens rencontreraient encore l'indomptable résistance des barricades parisiennes.

En conséquence, il a paru utile à la commission des barricades de faire appel au patriotisme de tous et d'inviter chaque ménage à préparer, dès maintenant, comme mesure de prévoyance, deux sacs à terre qui seraient livrés au premier avis de la commission, et serviraient, concurremment avec les pavés, à couvrir en quelques heures Paris de barricades ou à réparer les brèches.

Tout sac à terre doit avoir 70 centimètres de longueur sur 35 centimètres de largeur, de façon à être facilement transportable. La toile peut être grossière et le prix en serait minime (65 centimes au plus) pour les citoyens qui n'aimeraient pas mieux les fabriquer eux-mêmes.

Dans les circonstances présentes, il est de notre devoir de nous tenir prêts à tout événement et de nous assurer contre l'inconnu. Le peuple sait bien qu'il a, dans les membres de la commission des barricades, des hommes décidés à défendre Paris pied à pied, à ne jamais rendre à l'ennemi de notre patrie

cette citadelle du droit et de la liberté républicaine !

Les membres de la commission des barricades :
 Henri Rochefort, président; Jules Bastide, vice-président; V. Schœcher; Albert, membre du gouvernement provisoire de 1848; Martin Bernard; Charles Floquet; A. Dréo; Courmet.
 Paris, le 1^{er} janvier 1871.

Un mot du G^{ral} Changarnier.

On cite ce mot du général Changarnier, comme parfaitement authentique :
 « Dans cette guerre, la France a tout perdu fors l'honneur.
 » L'Angleterre n'a rien perdu, fors l'honneur.

Les frères de la Doctrine Chrétienne.

Le Soir raconte le fait suivant : C'était le lendemain du sanglant combat du 22 décembre. Rendez-vous avait été donné aux Tuileries pour le départ des ambulances: il y avait encore des blessés à prendre et à ramener.

La veille, pendant que les brancardiers honoraires fumaient tranquillement leur pipe, et restaient inébranlables derrière de bonnes murailles, 150 frères de la doctrine chrétienne, les reins ceints d'une corde, allaient au premier signe ramasser sous le feu de l'ennemi, les blessés et les ramenaient à l'abri. Un frère frappé d'une balle au milieu du cœur, tombait roide mort. Un autre grièvement blessé d'un éclat d'obus, était rapporté mourant.

« C'était donc le lendemain.
 » Il était six heures du matin, un vieux frère de 70 ans, le sous-directeur, venu à la place du frère Philippe, empêché par son grand âge, amenait un docteur Ricord un renfort de 100 frères, pour se joindre aux autres restés à Gennevilliers.

« Le docteur Ricord s'avança vers le vieillard à cheveux blancs, une figure profondément sillonnée, ascétique, mais bonne, bienveillante et fine, un vrai Holbein détaché de son cadre.

« — Mon père, dit-il, comment va notre cher blessé ?

« — Mal, docteur, il n'est pas mieux, nous avons peu d'espoir.

« Le docteur était ému, lui qui voit tant de douleurs,

« — Mon frère, dit-il en lui prenant la main, s'embrasse-t-on, chez-vous ?

« — Mais, dit le bon vieillard, il n'y a pas de règle pour cela. — Eh bien ! dit Ricord, permettez-moi d'avoir l'honneur de vous embrasser. Vous êtes admirable ! vous et les vôtres. Portez ce baiser à tous vos frères et dites-leur que nous vous remercions tous, en notre nom et au nom de la France !

« Voilà un baiser qui vaut plus qu'une croix d'honneur ?

Le général Faidherbe,

au Ministre de la guerre à Bordeaux.

J'espérais que les Prussiens ne nous testeraient pas notre victoire de Bapaume, mais je vois par leurs bulletins, que nous venons d'être anéantis, pour la seconde fois en dix jours, par l'armée de Manteuffel, commandée aujourd'hui par le prince Albert. En maintenant intégralement le récit de la bataille, tel que je vous l'ai fait le 4 janvier, je me bornerai, comme après Pont-Noyelles, à vous signaler les principales inexactitudes matérielles des dépê-

ches prussiennes. Elles disent que l'armée du Nord a battu en retraite, pendant la nuit même, sur Arras et Douai.

L'armée du Nord a couché dans les villages conquis sur les Prussiens; elle n'est allée prendre les cantonnements où nous sommes encore, qu'à huit heures du matin, sans que l'ennemi ait donné signe de vie.

En fait de poursuite de cavalerie, voici le seul incident, qui a eu lieu le 4, vers 9 heures du matin : Deux escadrons de cuirassiers blancs, ayant chargé sur l'arrière-garde des chasseurs à pied d'une de nos colonnes, les chasseurs se formèrent en cercle, firent feu à cinquante pas, et anéantirent complètement un des escadrons, dont hommes et chevaux restèrent sur le sol, tandis que l'autre s'enfuyait à toute bride. Les chasseurs n'eurent que trois hommes légèrement blessés.

L'armée est pleine de confiance, et ne doute plus de sa supériorité sur les Prussiens.

Pour copie conforme :
 Le Directeur général délégué,
 C. LAURIER.

Chronique locale

On lit dans la France :

« Des informations dont la source paraît sûre permettent de croire que le gouvernement, éclairé par la protestation unanime qu'à soulevée la dissolution des conseils généraux, renoncera à l'organisation des commissions départementales qui devaient les remplacer et songerait même à revenir complètement sur le décret du 25 décembre. »

« Nous ne pourrions que féliciter hautement M. Gambetta et ses collègues de cette loyale concession au vœu et à l'intérêt publics. Qu'ils ne prêtent point l'oreille à ceux qui voudraient leur faire croire qu'elle faussera leur position ou diminuera leur force devant le pays. Plus vite et plus franchement ils la feront, au contraire, plus elle aura de mérite et d'heureux effets. Ce qui discrédite et affaiblit un gouvernement, c'est la prétention à l'infaillibilité. Rien ne l'honore et ne le relève, rien n'impose l'estime à ses adversaires eux-mêmes, comme de savoir reconnaître qu'il s'est trompé. »

Les tableaux de recensement de la classe de 1871, seront publiés et affichés, les Dimanches 15 et 22 janvier 1871.

Il n'y aura pas de tirage au sort; le contingent se composera de tous les jeunes gens figurant sur les tableaux de recensement, reconnus propres au service militaire. Seront seuls maintenus les cas d'exemption prévus par les paragraphes 1 et 2 de l'article 13 de la loi du 21 mars 1832. La durée du service, pour la classe de 1871, comptera du 1^{er} janvier de la présente année.

Les assises du Lot, pour le 1^{er} trimestre 1871, s'ouvriront le 27 février, sous la présidence de M. de Toloze, conseiller en la cour d'Agen. MM. Gailhard et Izarn, juges du tribunal de Cahors, sont désignés pour assesseurs.

MM le Curé et le maire de Pescadoire, ont versé au percepteur de Puy-l'Évêque, au nom de la commune, provenant d'une quête 48 fr. 25 pour les prisonniers français en Prusse.

Offrande de la commune de Cambayrac, pour les prisonniers français en Prusse, 113 francs.

Avis.

Tous les dons patriotiques adressés en nature à la préfecture, pour être transmis aux mobiles du Lot, ont été, suivant les prescriptions en vigueur, remis à la sous-intendance militaire, qui les a fait parvenir à destination.

Une circulaire du Ministre de la guerre recommande aux Préfets la mise immédiate à exécution des arrêtés relatifs à la création des dépôts d'instruction pour l'artillerie de la garde nationale mobilisée. Le dépôt des départements du Lot, de la Gironde, de la Dordogne de Lot-et-Garonne est établi à Bordeaux.

Un arrêté du directeur des télégraphes et des postes réduit de 50 c. à 20 c. par mot la taxe des dépêches-pigeon pour Paris.

Par décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 9 janvier, ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur :

70^e régiment de garde mobile.
 Guiraudies-Capdeville, chef de bataillon. De Tulle, capitaine, grièvement blessé le 8 décembre.

Bouygues, lieutenant, blessé le 2 décembre.

Pélissier, caporal.

La nomination de nos compatriotes au grade de chevaliers, pour leurs brillants services à l'armée de la Loire, sera accueillie avec la plus sympathique faveur dans la ville de Cahors et dans tout le département.

Le commandant Guiraudies-Capdeville, reçoit la juste récompense de son dévouement à la patrie. Au début de la guerre il quitta volontairement, position, fortune, famille, pour courir à la défense du pays; sa vive intelligence, son sang-froid, sa prudence dans le danger, son aptitude pour la carrière des armes, nous faisaient présager, dès son départ, la distinction dont il vient d'être l'objet.

Le commandant Guiraudies est tout jeune, et un brillant avenir lui est réservé dans l'armée française.

Les gardes mobilisés de Figeac sont depuis plusieurs jours au chef-lieu du département. Leur tenue est parfaite et leur attitude sous les armes digne de vieux soldats.

C'est avec une vive satisfaction que nous les avons vus défilier silencieux, en ordre parfait, marquer le pas et conserver leurs rangs. Rien ne relève plus le cœur et ne donne plus de confiance que la résolution calme et réfléchie dans la phase malheureuse que la France traverse actuellement.

L'équipement des mobilisés de Figeac se poursuit activement et sous peu de jours ils iront au camp de Bordeaux rejoindre leurs camarades de Cahors.

Par décret des membres du Gouvernement de la défense nationale, en date du 3 janvier 1871, sont nommés dans le corps de santé militaire, au grade de médecin, aide-major de première classe, pour prendre rang du 31 décembre 1870 :

MM. Lacassagne, Jean-Alexandre Eugène; Guieu, Marie-Georges-Lucien, de Cahors; Laprade, fils de notre ancien proviseur du Lycée de Cahors.

Souscription pour les Ambulances du département du Lot, et pour les prisonniers français.

M^{me} Labie, Alain, 2 tricots en laine.

M^{me} X., 1 paire de chaussettes en laine.

M. le curé de Concorès, 31 paires de chaussettes en laine.

La commune des Junies, 65 paires de chaussettes, 16 paires de bas, 13 caleçons, 5 gilets en étoffe, 9 pantalons, 2 mouchoirs, 4 tricots.

Inconnu, 2 chemises, 1 paire de bas et 2 gilets.

M^{me} Marie Blanc, de Souillac, 2 paires de chaussettes en laine.

M^{me} Magne, 3 paires de chaussettes en laine.

Inconnu, 1 paire de chaussettes en laine.

Inconnu, 2 paires de chaussettes en laine.

M^{me} Peyre, de Calvignac, 2 paires de chaussettes en laine.

Inconnu, 1 paire de chaussettes en laine.

M^{me} Rulhes, de Souillac, 7 paires de chaussettes en laine.

M^{me} veuve Bouscarel, de Latronquière, 6 paires de chaussettes en laine.

La paroisse de Laramière, 62 paires de chaussettes en laine, 4 chemises et un gilet en laine.

Inconnu, 2 tricots en laine, 19 paires de chaussettes en laine, une chemise, un drap de lit et de la charpie.

Inconnu, 2 paires de chaussettes en laine, un tricoton en laine, un caleçon en coton, 14 chemises, un drap de lit et un linge pour faire de la charpie.

Inconnu, un ballot de vieux linge.

Puy-l'Évêque, 8 janvier 1871.

Jedi dernier, 5 du courant, la ville de Puy-l'Évêque célébrait une de ces fêtes qu'elle aime. Manifester hautement leurs sentiments religieux, saisir avec empressement toute occasion d'accomplir une œuvre de bienfaisance, céder avec générosité aux nobles inspirations du patriotisme est toujours un bonheur pour nos concitoyens.

Les circonstances malheureuses que nous traversons ne pouvaient nous trouver insensibles MM. les officiers de la garde nationale avaient eu la généreuse pensée de faire célébrer un Service solennel à l'intention de nos frères glorieusement tombés en défendant la patrie, et de faire dire des prières pour attirer les bénédictions de Dieu sur nos intrépides soldats qui combattent encore.

M. le Curé de Puy-l'Évêque s'était empressé d'acquiescer à un si noble désir. Par ses ordres notre édifice avait été magnifiquement orné. Au milieu de la vaste nef s'élevait un élégant catafalque étincelant d'innombrables lumières. Tout au tour étaient des trophées d'armes disposés avec goût. De nombreux drapeaux attiraient surtout les regards; des crépes funèbres les voilaient en partie, mais n'empêchaient pas de distinguer, brillantes encore sous les signes de deuil, les couleurs nationales. C'est bien ainsi que doit apparaître en ce moment le drapeau de la France. Il nous rappelle ainsi les revers de fortune que nous subissons; mais comme le soleil qu'une éclipse voile un instant et n'anéantit pas, il reparaitra bientôt, espérons-le, dans son éclat radieux, pour rester toujours le symbole de la bravoure, de la dignité et de l'honneur.

A neuf heures et demie, les autorités de la ville, les fonctionnaires des diverses administrations, les officiers de la garde nationale occupaient au chœur les places d'honneur qui leur avaient été réservées. Plus de trois cents gardes nationaux, l'arme au bras, développaient leurs files dans l'église, autour du catafalque, et offraient un spectacle saisissant, à la fois militaire et religieux. Autour de l'autel étaient rangés des jeunes

gens des écoles en costume de garde nationale et, eux aussi, portant les armes. En un mot, la population, non-seulement de la ville, mais des environs, était accourue nombreuse et empressée. Une messe solennelle fut chantée par un chœur bien nourri de gardes nationaux sous la direction de M. l'abbé Trumel, avec une ampleur et une précision qui furent remarqués de tous. Je signalerai en particulier le chant du *De profundis* qui termina la cérémonie et qui produisit dans les âmes une émotion profonde.

M. le curé de Puy-l'Évêque, dont nous aimons toujours à entendre la parole, voulut bien, dans une de ces allocutions qui lui sont familières, véhémentes et fortement raisonnées, nous donner les encouragements et les consolations que la foi suggère et les enseignements à tirer des cruelles mais salutaires leçons que la Providence nous inflige :

« Comme prêtre et comme français, nous dit-il, je vous félicite et je vous remercie. Votre présence au pied des autels est un acte de foi, un acte de charité et un engagement solennel pour l'avenir. Professer publiquement ses convictions religieuses est le plus noble usage de la vraie liberté; se prosterner devant Dieu, prier pour des frères morts en défendant l'honneur et l'indépendance de la patrie est la meilleure réponse aux maximes subversives, athées et matérialistes qui, en détruisant les convictions fortes et généreuses et en énervant les caractères, ont préparé et causé nos désastres, comme le disait Trochu s'adressant aux armées, dès 1867. Prier pour les soldats tombés sous les balles ennemies, si toutefois la mort pour la patrie, comme le martyre chrétien, ne donne pas immédiatement entrée au séjour de la gloire; s'unir et se concerter afin que tous aillent au secours de ceux qui s'exposent et combattent pour nous; faire bien savoir à nos frères sur les champs de bataille où nous ne pouvons les suivre, que nos vœux les accompagnent et que nos cœurs les admirent, n'est-ce pas alléger leurs souffrances et doubler leur courage? N'est-ce pas la meilleure charité et le meilleur patriotisme ?... »

« Le soldat qui n'assistait qu'aux revues de parade et se refusait aux travaux et à la discipline de l'armée ne serait pas un vrai soldat. De même le chrétien, soldat lui aussi dans la milice de J. C., ne mériterait pas un titre si glorieux, s'il méconnaissait les ordres de Dieu et la discipline de l'église... »

« Un intrépide français le disait naguère : « la France est tombée parce qu'elle avait oublié Dieu, elle ne se relèvera qu'en revenant à Dieu... » Dieu et Patrie ! telle doit être la devise du chrétien : on ne paye jamais mieux ce que l'on doit à son pays que lorsqu'on paye d'abord ce que l'on doit à Dieu... Quelques-uns de nos frères sont morts, nos frères combattent encore : aux morts, paix et bonheur ! aux vivants, courage, confiance et victoire !!! »

Après cette allocution dont je ne puis donner qu'une idée pâle et affaiblie, deux capitaines de la garde nationale firent une quête au profit des blessés et des prisonniers français détenus en Allemagne. La collecte fut abondante, surtout si on considère que les quêtes se succèdent sans interruption. Mais nous le savons et que nos frères le sachent bien : nous traversons un temps d'épreuves et de revers inouis; notre patriotisme ne sera pas abattu; si les besoins sont grands, nos sacrifices, selon la mesure du possible, sauront toujours les égaler. La ville de Puy-l'Évêque l'enseignait clairement jedi dernier. On est toujours content quand on a fait une bonne action; on est heureux quand on a pu contribuer à défendre la patrie, à expulser un insolent et barbare étranger.

X.
 Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. **CALMETTE** A CAHORS.

JOLIE PHOTOGRAPHIE DE

L. GAMBETTA

ET DE TOUS LES MEMBRES DE LA DÉFENSE NATIONALE
 A quinze centimes.

1 franc 50 centimes par douzaine. — (Franco par la poste).

La Guerre, tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, par L. Besançon, officier supérieur en retraite, 1 volume orné de 18 planches, 1 franc. — (Franco par la poste).

Théories. — Atlas de la Défense nationale. — Brochures politiques.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE LAHASUSCH. 1,50 le flacon.

Dépôts, à Cahors, chez M. Vinet pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafonpharmacien.

VÉSICATOIRE et PAPIER d'Albespeyres

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les NATURES ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES

pour 4^{re} COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. — FABRICATION SUPERIEURE

BOUGIES

pour LES EGLISES

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graipe les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C^o, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinet. Se défier des imitations **FLACON**.